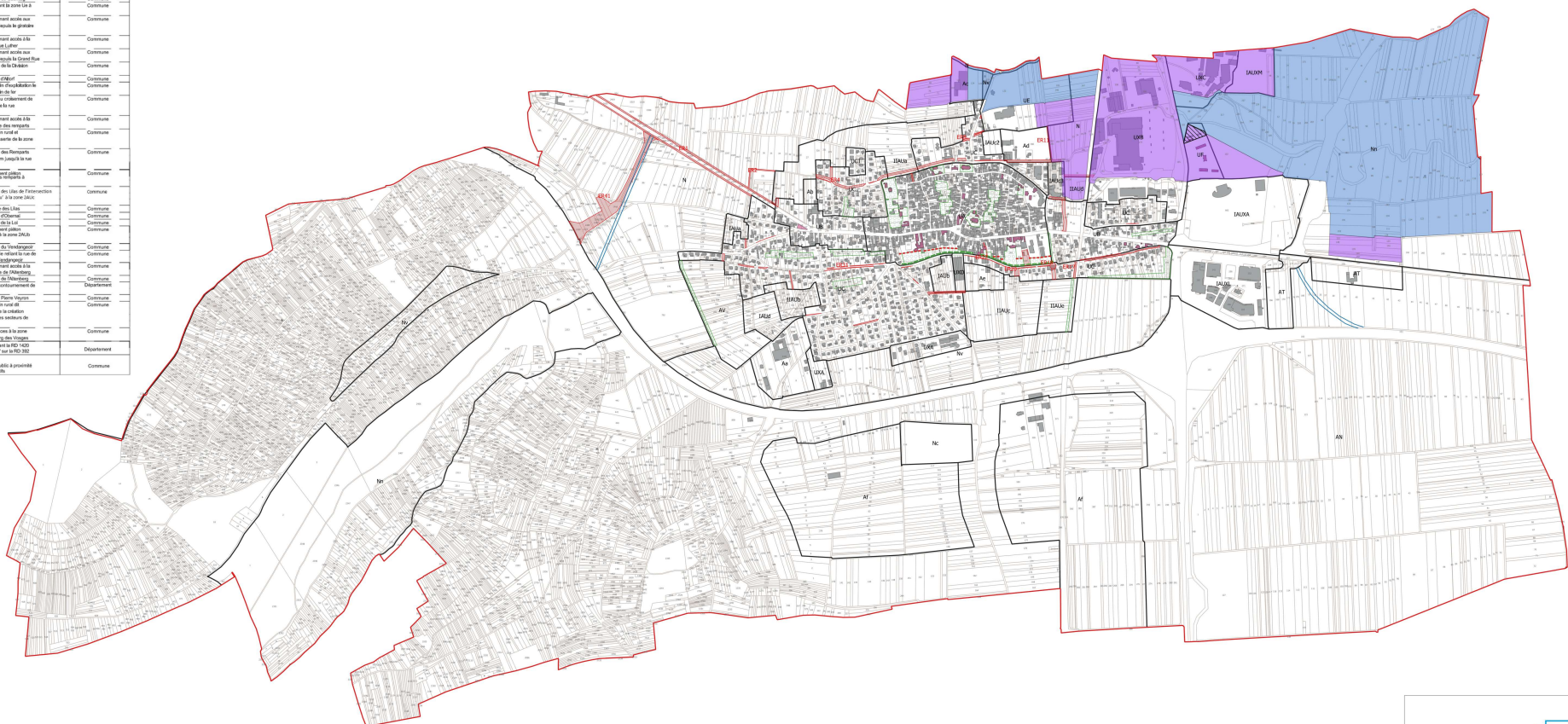


Numéro	Liste des emplacements réservés	Responsabilité
	Voie publique :	
A1	Élargissement de la RD 302	Département
A2	Création d'une dalle d'accès depuis la RD 302 vers la zone bâtie	Commune
A3	Création d'une voie desservant toute la zone bâtie jusqu'à la zone bâtie	Commune
A4	Élargissement de la rue des Prés jusqu'à la rue du Général	Commune
A5	Aménagement d'une voie reliant la rue des Prés à la rue de la Bruche	Commune
A6	Aménagement d'une voie desservant l'ensemble de la zone bâtie	Commune
A7	Aménagement d'une voie desservant l'ensemble de la zone bâtie	Commune
A8	Aménagement d'une voie desservant l'ensemble de la zone bâtie	Commune
A9	Aménagement d'une voie desservant l'ensemble de la zone bâtie	Commune
A10	Élargissement de la rue du Général	Commune
A11	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A12	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A13	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A14	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A15	Élargissement de la rue de la Bruche	Commune
A16	Élargissement de la rue du Général	Commune
A17	Aménagement d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A18	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A19	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A20	Élargissement de la rue du Général	Commune
A21	Élargissement de la rue du Général	Commune
A22	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A23	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A24	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A25	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A26	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A27	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A28	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A29	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A30	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Commune
A31	Création d'une voie desservant la zone bâtie	Département
A32	Création d'un parking public à proximité des emplacements réservés	Commune




Commune de DORLISHEIM
 Département du Bas-Rhin

Plan local d'urbanisme

Ensemble du territoire - Echelle 1/6000

Légende

- Parcelle
- Bâti
- Limite communale
- Limites de zones du PLU
- Principe de desserte à Dorlisheim
- Recul des clôtures à Dorlisheim (5 m)
- Recul des constructions à Dorlisheim (20 m)

Prescriptions surfaciques

- Bâti remarquable
- Terrains cultivés à protéger
- Zones inondables de la Bruche - Zone 1
- Zones inondables de la Bruche - Zone 4
- Terrain pouvant accueillir des nouvelles constructions
- Emplacement réservé (ER)

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 15 janvier 2022

VB PRODES - Une société de la marque Territoire+
 www.territoire-plus.fr / info@vbprodes.com / 06 88 08 08 05

